



Carte grise changement de nom

Par **sorya blaudet**, le **23/10/2018** à **16:50**

Bonjour,

je suis en instance de séparation et nos deux véhicules ont été partagés à notre convenance. le juge sur l'ONC a donc noté que la voiture dont je me servais me reviens mais c'est le nom de mon ex-conjoint qui est dessus.

Que dois-je produire pour faire le changement de ma carte grise ?

dois-je lui faire signer un papier ?

lors de la mise en service de la carte grise nous avons demandé qu'elle soit à nos deux nom, mais il n'y a que le sien sur la carte grise.

bien cordialement

Par **youris**, le **23/10/2018** à **17:41**

bonjour,

le plus facile est d'établir un certificat de cession comme pour une vente.

mais j'avoue que je ne connais pas la nouvelle procédure en ligne.

salutations